

Certificat de compétences de formateur évaluateur interne des domaines skiables et des remontées mécaniques

RS2648 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	44577
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

SYND NATIONAL TELEPHERIQUES DE FRANCE · SIRET : 78485532200045

CPNEFP de la branche des téléphériques et engins de remontées mécaniques

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification concerne plus particulièrement le milieu de montagne, les domaines skiables et les remontées mécaniques.

49.39 C exploitation de téléphériques, de funiculaires, d'engins de remontées mécaniques et 93.29 Z exploitation des domaines skiables.

Le certificat de compétences formateur évaluateur interne des domaines skiables, certifie les compétences des salariés de la branche professionnelle à transmettre des connaissances et à en évaluer l'acquisition conformément aux différents référentiels des certifications portés par la branche (sécurité de la conduite 4x4, sécurité de la conduite motoneige, sécurité du travail en hauteur dans les remontées mécaniques).

Au terme de la certification, la personne devra être capable de :

- Préparer ou participer à l'organisation d'une action de formation
- Concevoir une action de formation et les outils pédagogiques
- Animer une action de formation
- Evaluer l'acquisition des compétences et organiser des sessions de certification destinées aux stagiaires

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences constituant la certification :

- Concevoir une action de formation
- Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation
- Animer une séance de formation collective
- Accompagner les apprenants dans leur apprentissage, repérer les difficultés individuelles d'apprentissages et y remédier
- Evaluer les acquis des apprenants
- Contribuer à l'évaluation d'un dispositif et rendre compte.
- Contribuer à l'élaboration et ou à l'adaptation de dispositifs de formation pouvant combiner différentes modalités et situations pédagogiques

Les compétences suivantes sont évaluées.

Préparer ou participer à l'organisation d'une action de formation :

- mettre en œuvre l'ensemble des documents administratifs nécessaires à l'action (planning, liste des personnes à former, convocation...)
- identifier le rôle des différents interlocuteurs selon la nature de l'action (administratif pour les documents

nécessaires au déroulement de l'action, hiérarchique ou technique, aptitude médicale pour l'autorisation de suivre une formation et la constitution des groupes...)

- préparer et vérifier les moyens nécessaires à la conduite de l'action de formation.

Concevoir une action de formation et les outils pédagogiques :

- s'approprier les cahiers des charges et les ressources pédagogiques (cahier des charges de la formation, référentiel de formation, référentiel de compétences et référentiel de certification).
- formaliser les objectifs pédagogiques, bâtir le scénario pédagogique, ordonnancer les séquences à partir du référentiel de formation
- construire des séquences pédagogiques en utilisant différentes méthodes pédagogiques et outils d'animation.
- expérimenter les séquences pour les valider ou les ajuster.
- prendre en compte les risques d'accidents dans sa pédagogie pour garantir la sécurité des stagiaires en cours de formation (travaux en hauteur, sécurité de la conduite 4x4 et motoneige)
- réaliser les supports de formation (écrits, visuels, numériques ou matériels), des mises en situation, des études de cas en tenant compte des objectifs pédagogiques, de la sécurité lors des séances, des contraintes matérielles, du coût, de la durée, de la nature du contenu à enseigner ou des apprentissages à réaliser, du niveau du groupe en formation.
- identifier les critères d'évaluation et concevoir les situations d'évaluation (tests, QCM, mise en situation...) en lien avec les objectifs de la formation.

• exercer une veille technique et réglementaire (notamment sur les normes de sécurité propres à la profession) sur son domaine d'activité et faire évoluer les supports et outils d'animation de la formation, en lien avec les impératifs de la branche, en termes de sécurité et de travaux à risques (travaux en hauteur, conduite en territoire de montagne).

Animer une action de formation :

- dérouler un scénario pédagogique de l'action (de l'accueil à l'évaluation) animer une séance de formation.
- mettre en œuvre les ressources pédagogiques et les contenus de formation en utilisant différentes méthodes pédagogiques.
- adapter son intervention aux différents publics et au contexte (matériel à disposition, nombre de participants, conditions météo...), favoriser la dynamique de formation par la relation pédagogique et la motivation.
- accompagner les apprentissages, identifier les difficultés et y remédier par la modification de la situation d'apprentissage, le rythme de progression...

Evaluer l'acquisition des compétences et organiser des sessions de certification destinées aux stagiaires :

- évaluer les acquis des stagiaires à partir des outils d'évaluation préétablis (QCM, conduite d'entretien, observation en situation réelle) sur des objectifs et des indicateurs observables avec une vigilance accrue sur les notions de sécurité.
- mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- argumenter de manière objective l'évaluation (avis favorables, défavorables) et transmettre les éléments à la CPNE pour certification.
- évaluer le dispositif et l'action de formation/ -mesurer la satisfaction des stagiaires (dispositif, environnement, connaissances)
- rédiger un bilan de l'action de formation (identifier les pistes d'amélioration) et réaliser le suivi administratif de la formation (feuille de présence, fiche matériel, attestation de formation...)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de pré-requis.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5571

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Domaines skiabiles de France

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2648/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	6 210 €
Coût moyen par dossier	1 242 €
Durée moyenne	15 h
Période	01/2020 – 09/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.